

Agent de propreté et d'hygiène

Description du métier

Maîtrise et exécute les tâches d'entretien courant

Descriptif des activités :

L'agent de propreté exécute les travaux d'entretien courant (lavage, séchage, spray méthode, lustrage...) à partir des consignes, méthodes de travail et règles de sécurité, qui lui sont données.

Il utilise les machines, les matériels et les produits de nettoyage qui lui sont indiqués par le personnel d'encadrement.

Il assure l'entretien de son matériel et gère l'organisation et le rangement de l'espace qui lui est réservé pour sa mission.

Il intervient principalement en milieu tertiaire (bureau, centre commercial, théâtre, musée...) et le plus souvent en horaires décalés : tôt le matin ou en soirée.

Qualités requises :

Bonne présentation, esprit d'équipe, autonomie, respect des consignes.